

417

# LIQUIDES

## & CONDITIONNEMENT

### MARKETING

8

LA BONNE SANTÉ DES VINS FRANÇAIS SE CONFIRME À L'INTERNATIONAL

### ÉVÉNEMENTS

9

SALONS PARISIENS VINS & SPIRITUEUX : L'OPTIMISME EST DE RIGUEUR

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

22

ARNAUD ROLLAND (COCA COLA) : « BIENTÔT TOUTES NOS BOUTEILLES EN RPET »

### COMMERCE

## L'ÉTIQUETTE CLÉ POUR FAIRE LA DIFFÉRENCE

Le pack et, dans le cas des vins et spiritueux, l'étiquette, sont les ultimes vecteurs de communication vers le consommateur qui doivent lui donner envie d'acheter. Pour y parvenir l'un des arguments les plus forts est la différenciation. Liquides & Conditionnement vous propose quelques exemples de ces distinctions.

Pages 14 et suivantes



JOSQUIN PEYCERÉ, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CETIE (CENTRE TECHNIQUE INTERNATIONAL DE L'EMBOUEILLAGE)

## LE RÉEMPLOI DES EMBALLAGES SE STRUCTURE ET A BESOIN D'ÊTRE ENCADRÉ

Même si le réemploi peut laisser certains douter de son bénéfice environnemental, il n'en demeure pas moins une pratique en plein développement qu'il convient d'encadrer sous peine de générer d'autres problèmes et notamment de sécurité alimentaire. Le Cctie a créé un groupe de travail ad hoc pour approfondir le sujet.

Le réemploi des contenants (bouteilles et pots) a indéniablement le vent en poupe, tant il paraît évident que réutiliser plusieurs fois un emballage permet une économie de matière et d'énergie. Pour ceux qui se sont penchés sur le réemploi, celui-ci est loin d'apparaître comme une solution miracle à tous nos problèmes d'environnement, et il peut même inquiéter sur le plan de la sécurité alimentaire. Le Cctie n'a pas vocation à se positionner sur les avantages comparés de cette voie par rapport à l'usage unique (le « one-way »), et encore moins à soutenir une solution plutôt qu'une autre. En revanche, à partir du moment où le réemploi se développe, il est important de cadrer ses règles, de manière à harmoniser les bonnes pratiques et à renforcer la sécurité de ce système.

**NE PAS CONFONDRE: LA CONSIGNE N'IMPLIQUE PAS LE RÉEMPLOI**

Au sens strict, le réemploi – ou la réutilisation – d'un emballage implique qu'après une rotation complète, il soit réutilisé dans le but initial, via un système de réutilisation. Ce sens est précisé dans la norme EN 13429 dédiée au sujet, et qui elle-même aide à répondre aux exigences essentielles de la Directive Européenne « Emballages et déchets d'emballages » (EU 94/62). Il exclut les seconds usages domestiques (pot de confiture acheté plein puis re-rempli à la maison, ou encore un contenant vide ramené de la maison, permettant d'acheter ses graines en vrac). Le réemploi évoque traditionnellement le matériau verre, mais il est également pratiqué avec des bouteilles en PET, et concerne

même les éléments d'emballage secondaires (cartons de regroupement, palettes).

En termes de vocabulaire, le Français est habitué à parler de bouteilles consignées. Mais ce mot signifie simplement un remboursement partiel lors de la restitution. Et il n'implique pas de boucle de réemploi : on peut très bien consigner un emballage pour le recycler et non le réemployer. La consigne de bouteilles plastiques sans réemploi est d'ailleurs très courante dans les pays nord-européens et l'Allemagne. C'est pourquoi nous parlerons plutôt ici de réemploi pour décrire une boucle complète.

### LES CONTRAINTES DU RÉEMPLOI

Le contexte dans certains pays qui encouragent activement le réemploi, notamment en Europe, permet à de petites structures de trouver des financements et des aides pour proposer des solutions de remise sur le marché de contenants déjà utilisés. Mais s'équiper d'une laveuse plus ou moins industrielle et d'un véhicule de collecte ne suffit pas pour offrir des produits « comme neufs ». Pour apporter des éléments de réponse à ce sujet, le Cetie ouvre un nouveau groupe de travail. Celui-ci propose à tous les acteurs concernés par le réemploi de réfléchir aux points suivants :

- Quelles caractéristiques intrinsèques un contenant doit-il comporter initialement pour être apte à la réutilisation ?

- A quelles spécifications doit répondre un contenant au moment de sa remise dans le circuit avant re-remplissage, en termes de propreté, d'absence de résidus de lavage, d'intégrité physique (l'utilisation précédente ou même la collecte et le traitement de remise en circuit étant susceptibles de fragiliser un emballage) ?

Indirectement certaines de ces questions impliquent aussi les éléments secondaires de l'emballage, comme les éléments de fermeture, les étiquettes.

Aujourd'hui, les grands utilisateurs de bouteilles réemployables sont quasiment tous de grands groupes industriels équipés de laveuses et de systèmes de tri très perfectionnés pour répondre au mieux à ces problématiques. Mais une extension plus large du réemploi, notamment

à des acteurs plus modestes, implique la possibilité de systèmes de lavage externalisés. De tels systèmes doivent satisfaire à des exigences très strictes. Cela nécessite de définir le résultat attendu, mais également de réfléchir si des exigences de moyens doivent être définies. Peut-on se contenter de définir un taux acceptable de défauts fragilisants, par exemple ? Ou bien faut-il définir un type de moyen de contrôle, en précisant l'objet et la nature du contrôle ainsi que le niveau statistique de la recherche de défauts (contrôle unitaire automatisé, ou contrôle visuel au défilé, ou contrôle statistique par prélèvement).

### LE GROUPE DE TRAVAIL DU CETIE

Le groupe ad hoc créé au Cetie se focalisera dans un premier temps sur les emballages en verre, bouteilles et pots, destinés au marché de l'alimentaire. D'autres emballages pourront par la suite faire l'objet de travail également, mais comme ils devront sans doute répondre à d'autres problématiques, et avec d'autres acteurs (verre et cosmétique, bouteilles PET, etc...), ils seront traités séparément. Le groupe ne s'impliquera pas directement dans la mise en place de systèmes de consigne (chaîne logistique, créations de modèles standards de contenants, etc...), qui pourraient

recevoir des solutions différentes d'un pays à l'autre. La réflexion de ce groupe doit déboucher sur des cahiers des charges, des exigences, des recommandations utiles n'importe où dans le monde, mais il s'appuiera sur les solutions et les expériences déjà

en place, ainsi que sur les études déjà réalisées localement, comme celles de Citeo en France.

Comme pour tous les groupes du Cetie, la réflexion progressera sur la base de consensus entre ses membres participants aux réunions. Elle traitera également les questions particulières que les participants choisiront.

Josquin Peyceré

**« Aujourd'hui, les grands utilisateurs de bouteilles réemployables sont quasiment tous de grands groupes industriels équipés de laveuses et de systèmes de tri très perfectionnés pour répondre au mieux à ces problématiques. »**

**WWW.LETC.NEWS TOUTE L'ACTUALITÉ DES CONTENANTS LIQUIDES ET UNE FOIS PAR SEMAINE UNE NEWSLETTER DANS VOTRE MESSAGERIE. INSCRIVEZ-VOUS VITE ! Pour toute info : [s.hubert@mpmedias.com](mailto:s.hubert@mpmedias.com)**